

# AVIS A LA POPULATION

## RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE

dans le cadre de la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement concernant la demande de permis de constructions groupées de la société en constitution Vivagora Développement SCRL. **Le projet prévoit la création d'environ 70 logements et une salle polyvalente sur un terrain d'une superficie d'environ 2,5 ha.**

Ce projet fait l'objet d'une étude d'incidences sur l'environnement en ce qu'il porte sur une superficie de plus de deux hectares, correspondant à la rubrique 70.11.02 de l'annexe 1 de l'AGW du 4 juillet 2002 arrêtant la liste des projets soumis à étude d'incidences et des installations et activités classées.

Demandeur du Projet : Vivagora Développement SCRL C/O Fesol ASBL, Frédéric Etienne, Rue de Fernelmont, 42 à 5020 Champion

Bureau d'études agréé pour l'EIE : ABV Environment SCRL, Chemin du Stocquoy 3 à 1300 Wavre

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Code de l'Environnement, et de l'arrêté du Gouvernement wallon de pouvoirs spéciaux n° 45 du 11 juin 2020 organisant la participation du public en lieu et place de la réunion d'information préalable organisée pour certains projets visés dans le Livre I<sup>er</sup> du Code de l'Environnement.

Cette présentation vidéo a pour objet :

1° de permettre au demandeur de présenter son projet ;

2° de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le Projet ;

3° étant donné la réalisation d'une étude d'incidences sur l'environnement :

- De mettre en évidence et de permettre au public de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- De présenter et de permettre au public de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Une présentation vidéo sera disponible les :

**mardi 1<sup>er</sup> et mercredi 2 juin 2021**

Sur le site web : <https://www.mc.be/la-mc/vivagora>

Des informations complémentaires peuvent être obtenues par téléphone auprès du porteur de projet, pendant ces deux jours, entre 08h00 et 17h00, au numéro suivant : 0475 65 46 11

Toute personne peut solliciter **par courrier recommandé** [en y indiquant ses nom et adresse] auprès du demandeur du projet une copie de la retranscription de l'exposé et des documents présentés dans la présentation vidéo. La demande doit être réceptionnée **au plus tard trois jours avant la mise en ligne**. Deux jours avant la mise en ligne, le demandeur du projet envoie par recommandé les documents aux personnes concernées, en un seul exemplaire par adresse postale.

Toute personne peut consulter à la commune la copie de la retranscription de l'exposé et des documents présentés dans la présentation vidéo, pendant les deux jours de mise en ligne de la présentation vidéo, sur rendez-vous pris au plus tard le 28 mai 2021 au 010/65 33 91 ou à [urbanisme@walhain.be](mailto:urbanisme@walhain.be). Les consultations ont lieu de 8h à 17h – Champs du Favia, 8 à 1457 Walhain (port du masque obligatoire). La consultation papier n'apporte rien de plus que la consultation du lien en ligne.

Toute personne peut, dans un délai de quinze jours suivant le dernier jour de la mise en ligne de la présentation vidéo, soit jusqu'au 17 juin 2021 inclus, émettre ses observations, suggestions et demandes de mise en évidence de points particuliers concernant le projet ainsi que présenter les alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences en les adressant par écrit au collège communal de Walhain – Place Communale, 1 - 1457 Walhain - en y indiquant ses nom et adresse. Elle en adresse une copie au demandeur, lequel la communique sans délai à l'auteur de l'étude d'incidences. Cette copie peut être envoyée par mail à l'adresse : [BWMedicoSocial@mc.be](mailto:BWMedicoSocial@mc.be)